

Lavans-lès-Dole



BULLETIN MUNICIPAL

N°2 – 10/2024



Mairie : 4 A rue Saint Didier 39700 LAVANS LES DOLE

Tel : 03 84 81 23 69

mairie.lavanslesdole@orange.fr

permanences secrétariat mairie :

mercredi 16h à 18h30

jeudi de 10h à 12h

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique



Le mot de Madame la Maire

Au moment où j'écris ces quelques mots, notre pays connaît enfin l'identité de son premier Ministre et des membres qui composent son gouvernement. Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé. Dans cette vie politique qui en manque tant, la commune est un repère. Nous saurons bientôt comment notre avenir se dessinera, comment notre collectivité sera soutenue sur ses projets de demain, aussi minimes soient-ils.

Cette période estivale a été marquée par des événements heureux, nous avons vibré au rythme des jeux olympiques et paralympiques où toutes les générations se sont retrouvées autour des épreuves sportives. Mais notre village a malheureusement appris de tristes nouvelles cet été, j'apporte tout mon soutien aux familles.

La réflexion sur l'avenir de la traversée du village, entamée en 2023, touche à sa fin et a été présentée aux habitants vendredi 13 septembre en réunion publique. Les premiers travaux devraient commencer en décembre (voir article).

Votre conseil municipal et votre maire travaillent jour après jour pour obtenir l'ensemble des subventions utiles à nos investissements. Les défis et les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux mais nous les abordons avec enthousiasme et le sentiment d'être utiles à la collectivité, aux Lavantés d'aujourd'hui et de demain.

Bonne lecture à toutes et tous.

Micheline HENRY

RENATURISATION ET SECURISATION de la RUE DU FOUR BANAL



REUNION PUBLIQUE

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

Objectifs de l'aménagement :

Retravailler l'entrée du village et le carrefour de l'église

Réorganiser les circulations : sécurisation, diminution de la vitesse, élargissement des trottoirs.

Hierarchiser les stationnements le long de la chaussée.

Végétalisation, désimpermeabilisation, embellissement et cadre de vie.

Le plan du projet et sa plaquette sont consultables en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Quelques actualités...

RENTREE SCOLAIRE :

Lundi 2 septembre petits et grands ont repris le chemin de l'école.

Effectifs et répartitions pour l'année 2024-2025 au groupe scolaire de Romange. 116 élèves répartis comme suit :

Petite et moyenne Section : 22 élèves (12 PS et 10 MS) enseignante : Mme Foignot

Grande Section-CP : 22 élèves (9 GS et 13 CP) enseignante : Mme Humbert

CP-CE1 : 24 élèves (6 CP et 18 CE1) enseignante : Mme Théry

CE2-CM1 : 19 élèves (12 CE2 et 7 CM1) Mme Roy enseignante et directrice déchargée par Julie Thomas le lundi.

CM1-CM2 : 23 élèves (5 CM1 et 18 CM2) enseignant : Mr Biraud.

Pour info, de Lavans : environ 25 élèves en primaire, 25 élèves dans le secondaire (collège et lycée) + des étudiants.

DEPOT JOURNAL :

Hebdo 39

Les personnes qui n'ont pas apposé un « STOP PUB » sur leur boîte aux lettres ont dû remarquer qu'il y avait de moins en moins de publicités. Plus d'Hebdo39.

Où pouvez-vous le trouver ? La mairie s'est portée volontaire pour être dépositaire journal. N'hésitez pas à venir le chercher chaque semaine. Il est en libre distribution à l'entrée de la mairie.



du

POINT TRAVAUX :

Conscients des enjeux climatiques, et désireux de mettre en place des actions afin de réduire les consommations et donc les empreintes carbone, nous investissons également dans les bâtiments communaux :

Changement de fenêtres et volets à la salle polyvalente : Les deux baies vitrées sur la façade de notre salle polyvalente étaient très vétustes, elles ont été remplacées et des volets roulants solaires ont été installés.

Les travaux d'un montant de 12 394 € ont été subventionnés par le Grand Dole (fonds de concours : 5287 €) et par le département (aide aux territoires : 2350 €)



Nettoyage de la façade de l'Ancienne Ecole



Avant



après

Eclairage public :

Dans un souci d'économie d'énergie, toutes les fois qu'une ampoule doit être changée, elle est remplacée par une ampoule LED.

Rénovation de la salle de bain de l'appartement communal au-dessus de l'ancienne école : L'ancienne baignoire a été remplacée par une douche.

Aire de covoiturage :



L'aire de covoiturage aménagée par le Grand Dole est maintenant opérationnelle. En effet des panneaux indicateurs ont été installés sur la RD 673 dans les deux sens.

Les trous ont été rebouchés, un portique est installé à l'entrée du parking. Ce dernier est clos avec des blocs de béton.

Voirie :

Pose d'un panneau « cédez le passage »

Un nouveau panneau de signalisation a été installé par l'agent communal à l'intersection de la rue Saint Didier et de la rue de La Fontaine d'Hâte. Soyez prudents.



Spectacle pour les enfants :



Enfants et parents ont assisté mercredi 2 octobre en fin d'après-midi à un spectacle sous chapiteau place du Présot, présenté par la compagnie Circus. Jonglerie, acrobatie...ont fait le bonheur du public.



Infos diverses...

Vous êtes récemment arrivés sur la commune ?

Passez en mairie pour vous faire connaître. Des informations utiles vous seront données.

Il est très important de faire cette démarche car la présentation du foyer permet de connaître le nombre de personnes, pour les activités proposées mais surtout pour l'inscription de vos enfants à l'école primaire qui doit se faire en mairie (la commune doit dès maintenant, donner les effectifs des élèves pour les prévisions de la prochaine rentrée.)

Atelier « arts mêlés »

Venez passer un après-midi convivial en pratiquant une activité manuelle : peinture, broderie, tricot...L'activité a lieu le mercredi après-midi à la salle polyvalente et la première séance est mercredi 16 octobre.

L'Ehpad de Malange nous informe qu'un accueil de jour a ouvert ses portes. Ils sont en recherche de nouveaux usagers. Un flyer descriptif est à votre disposition en mairie.

L'Association des Anciens Combattants d'Orchamps est en manque de porte-drapeaux. Il est important de maintenir le devoir de mémoire. Filles ou garçons dès 15 ans peuvent porter un drapeau, pas besoin d'être ou d'avoir été militaire. Les personnes intéressées peuvent s'adresser en Mairie.

Vous avez 16 ans !

Faites-vous recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire, c'est obligatoire. Présentez-vous à la Mairie muni(e) de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de vos parents. Une attestation vous sera délivrée, à conserver précieusement (indispensable pour le permis de conduire, le CAP/BAC ou encore les concours.)

Activités pour les ados :

Les loisirs populaires ont proposé une ou deux journées d'activités sportives sur Romange au mois d'Août. Aucune participation, c'est bien dommage.

Renouvellement de concessions :

Vous avez une concession au cimetière. Si vous souhaitez la renouveler à l'échéance, merci de vous adresser en Mairie. A défaut de renouvellement depuis plus de 2 ans, les concessions reviennent dans le domaine public et la Mairie pourra réattribuer l'emplacement à d'autres concessionnaires. La liste des concessions concernées est consultable en Mairie. De plus des panneaux sont positionnés devant les concessions échues.

Un Procès-verbal constatant l'abandon de concession a été établi pour les concessions suivantes :

- Le 07/08/2024 Concession n°217 Famille GUICHARD et Concession n°231 Famille ULMANN
- Le 11/09/2024 Concession n°225 Famille Jean-Baptiste DIETRE

Un an après l'affichage du PV de constat, un nouveau PV constatera l'état d'abandon et sera affiché

Déchetterie Brevans

horaires d'hiver : du lundi au samedi de 9 h00 à 11 h45 et de 14 h00 à 16 h45

L'espace France services vous attend au bureau de poste 6 rue Neuve à Orchamps.

Il est au service des usagers pour permettre l'inclusion numérique et l'aide aux personnes en difficultés pour effectuer leurs démarches administratives au quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, renouvellement des cartes d'identité et cartes grises.

Dates à retenir...

30 octobre : dernier jour d'inscription pour l'affouage 2024-2025

31 octobre : après-midi récréative pour les enfants sur le thème d'Halloween, organisée par l'association

11 novembre : cérémonie au monument aux Morts 10h30, suivie d'un vin d'honneur

22 novembre : Beaujolais nouveau offert par l'association

14 décembre : marché de Noël organisé par l'association

En direct du Conseil Municipal ...

SEANCE DU 15 MAI 2024 à 18 heures 30

LISTE DES DELIBERATIONS

APPROBATION PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 03 2024 – **APPROUVE** unanimité

ARRIVEE E PAILLARD ET S WEBER

APPROBATION DIVERS DEVIS – **APPROUVE** unanimité

VOTE DES SUBVENTIONS 2024 – **APPROUVE** unanimité

SEANCE DU 24 JUILLET 2024 à 18 heures 30

LISTE DES DELIBERATIONS

APPROBATION PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2024 – **APPROUVE** unanimité

CONVENTION LIVRES NOMADES – **APPROUVE** unanimité

DESIGNATION REFERENT SANTE – **APPROUVE** unanimité

APPROBATION DEVIS – **APPROUVE** unanimité

DECISION MODIFICATIVE BP 2024 – **APPROUVE** unanimité

SEANCE DU 01 OCTOBRE 2024 à 19 heures 00

LISTE DES DELIBERATIONS

ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES – **APPROUVE** unanimité

Suite à l'application de la loi 3DS n°2022-217 du 21 février 2022, chaque procès-verbal de réunion de Conseil approuvé, est consultable en Mairie

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATION « LES AMIS DE LA VALLEE DE L'ARNE »

➤ FETE DE LAVANS LES DOLE DU 17 mai 2024

Une très belle journée ensoleillée avec de nombreux exposants pour le vide grenier, environ 150 personnes à table qui ont pu déguster un délicieux rougail saucisse concocté par les jeunes.

Le jeu de quilles animé par Alex et le concours de pétanque par Rocco ont également remporté un vif succès.

Un grand merci à tous pour votre présence et rendez-vous l'année prochaine.



LAVANS EN MUSIQUE DU 05 juillet 2024

Les **Doubs Notes** et le groupe **Knowledge Protocol** ont animé notre village lors d'une belle soirée où la météo était également au rendez-vous.

Un agréable moment où les spectateurs ont pu également profiter de la buvette et restauration.

PROCHAINES DATES A RETENIR



SOIREE BEAUJOLAIS

Vendredi 22 novembre 2024
à partir de 19 h à l'ancienne école.



IPNS Ne pas jeter sur la voie publique